



# Accueil aux Finances Publiques : ça déborde !!

Usagers du service public des Finances, vous vous demandez **pourquoi les conditions dans lesquelles vous êtes reçus à l'accueil, se dégradent ?**

- ➔ files d'attente de plus en plus longues ;
- ➔ temps accordé à chaque usager de plus en plus court ;
- ➔ nombre d'agents à l'accueil insuffisant ;
- ➔ réduction du nombre de sièges dans les salles d'attente, réception debout, absence de confidentialité ;
- ➔ diminution des horaires d'ouverture dans les petits postes comptables.

Et si pour certains d'entre vous, l'attente n'a pas été trop longue, savez-vous que **cet accueil cache aussi une triste réalité ?** Dans tous les Centres des finances publiques, les services auxquels vous n'accédez plus directement, ne disposent plus de moyens humains et matériels suffisants pour traiter efficacement la démarche que vous venez effectuer au guichet !

## En clair : Pourquoi en est-on arrivé là ?

La fusion des deux administrations des impôts et du trésor décidée en 2008, emblématique de la révision générale des politiques publiques, n'a pas produit les effets vantés par l'administration : l'utilisateur devait être au cœur des préoccupations de l'administration.

Vous ne deviez rencontrer qu'un seul interlocuteur : l'interlocuteur fiscal unique. Ce dernier devait être disponible et compétent dans les domaines de la fiscalité des particuliers et du foncier, des entreprises, du patrimoine, compétent dans l'assiette et le recouvrement des impôts d'état et des impôts locaux, à même d'appréhender la complexité de toutes les nouveautés fiscales, très nombreuses ces dernières années.

## L'interlocuteur fiscal unique est un mythe !

Les agents des finances publiques ne souhaitent pas développer une poly-compétence sur plusieurs métiers, au détriment de leurs missions et notamment de la qualité du service public rendu à l'utilisateur.

La création de la Direction générale des finances publiques a en réalité servi de prétexte à des milliers de suppressions d'emplois, à un empilement de fusions de services ou de structures, à la départementalisation de certains services (pôle enregistrement, pôle de fiscalité immobilière...) et, par conséquent, à leur éloignement des usagers, sans aucune lisibilité pour vous.

Elle a été menée à marche forcée, sans poser clairement la question des emplois, des qualifications et de la formation professionnelle.

Notre direction refuse toujours aujourd'hui, malgré les demandes répétées des organisations syndicales, de dresser un bilan contradictoire de cette fusion.

Dans le même temps, les services en charge de la gestion des collectivités et établissements publics locaux (commune, département, région, mais aussi hôpitaux et offices HLM) ont subi de profondes modifications.

Plusieurs transferts de compétence se sont opérés entre centres des finances publiques, entraînant des baisses d'effectifs dans plusieurs structures, des regroupements de services ont été opérés avec une spécialisation par mission déconnectée de toute logique de proximité.

Elle refuse de prendre en compte les difficultés d'exercice de nos missions de service public.

**LA CGT FINANCES PUBLIQUES DÉFEND UNE TOUTE AUTRE  
CONCEPTION DU SERVICE PUBLIC.**

**C'EST POUR CETTE RAISON, QUE LES AGENTS DES FINANCES  
PUBLIQUES SERONT EN GRÈVE LE JEUDI 27 NOVEMBRE.**

Montreuil, le 15 novembre 2012

Syndicat national CGT Finances Publiques

Case 450 ou 451

263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

• [www.financespubliques.cgt.fr](http://www.financespubliques.cgt.fr)

• Courriels : [cgt@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt@dgfip.finances.gouv.fr) • [dgfip@cgt.fr](mailto:dgfip@cgt.fr)

• Tél : 01.55.82.80.80 • Fax : 01.48.70.71.63